

les dix commandements

1. Restez sur les chemins et sentiers balisés
2. Gardez vos chiens en laisse.
3. Respectez cultures et animaux, outils de travail des agriculteurs.
4. Soyez courtois avec les randonneurs et autres usagers de la nature.
5. Ne jetez rien, emportez vos déchets.
 6. Ne faites pas de feu en forêt.
 7. Observez la faune et la flore sans les toucher.
 8. Soyez silencieux et discret.
9. Respectez les équipements d'accueil et de signalisation.
10. Signalez au plus tôt toute difficulté majeure rencontrée sur le parcours (obstacle, défaut de balisage, etc..)

le Code du Randonneur

Code du balisage FFRP

jalonnement des itinéraires

	GR Grande Randonnée	GRP Grande Randonnée de Pays	PR Promenade et Randonnée
continuité			
changement de direction			
mauvaise direction			

La randonnée dans le Pas-de-Calais

Dans le cadre de sa politique de protection des espaces naturels sensibles, le Conseil général protège et aménage les chemins de Grande Randonnée (G.R. balisés en rouge et blanc) et les sentiers de liaison entre les espaces naturels. Il aide, par le biais du contrat d'objectifs le C.D.R.P. à animer le réseau associatif (près de 50 associations) et à entretenir le réseau des chemins répertoriés en particulier dans la collection de topo-guides de la F.F.R.P. : Côte d'Opale, Kent - Pas-de-Calais, La Vallée de la Sensee à pied, le Bruaysis à pied, etc...

Renseignements

C.D.R.P. -Maison des Sports
9 rue Jean Bart - 62143 ANGRES
Tél/Fax : 03.21.72.67.33
www.randopedestre62.com
Email : CDrandopedestre62@hotmail.com

Ce circuit a été mis en œuvre et balisé par la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA MORINIE, dans le cadre d'un contrat de mise en place d'un sentier " PR "

COORDONNÉES :

Communauté de Communes de la Morinie
9 rue de Clarques - BP 11 - 62129 Théroüanne
tél. 03 21 95 52 87

LES ASSOCIATIONS FFRP

Partez sur les sentiers balisés en rejoignant l'une des nombreuses associations de randonnées membres de la FFRP
Pour connaître leurs adresses et les programmes, il vous suffit de consulter le 3615 RANDO (2,23€/mn) ou le site internet www.ffrp.asso.fr, vous y trouverez également la collection des 140 topo-guides édités par la FFRP

imprimerie administrative départementale - arras

Sentier de P.R. Petite randonnée

Le sentier des Morins

(Théroüanne / Delettes)

départ place de l'église de Théroüanne

AUTRES CIRCUITS

le sentier des Batailles / Théroüanne (9km / 2h15)
le sentier des 3 Clochers / Mametz (15km / 3h45)
le sentier Perdu / Heuringhem (14,5km / 3h35)
le sentier des Bosquets / Inghem (7km / 1h45)

